



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Matières résiduelles : Saint-Colomban bonifie son offre et modifie l'horaire des collectes

Saint-Colomban, le 4 avril 2018 – À compter du 1^{er} mai prochain, l'entreprise Matrec prendra le relais de la collecte des matières résiduelles sur le territoire de Saint-Colomban. La Ville profite de ce renouvellement de contrat pour apporter des modifications aux fréquences et aux horaires de collecte, ainsi que pour bonifier son offre de services aux citoyens.

Enfin un projet pilote pour les résidus de construction!

Dès cet été, la Ville de Saint-Colomban offrira la possibilité à ses citoyens de déposer leurs résidus de construction, de rénovation et de démolition à l'écocentre de Saint-Colomban. La Ville veut ainsi offrir une alternative simple et économique aux citoyens, en plus de lutter contre les dépôts sauvages et favoriser le recyclage et le réemploi.

Davantage de collectes de bacs bruns

Afin d'encourager l'utilisation du bac brun qui peut recevoir plus de 50 % des déchets produits à la maison, la Ville étend de mai à octobre la période durant laquelle les bacs bruns seront ramassés chaque semaine. Parallèlement, comme seulement 4 % des matières sont destinées à la poubelle et que les matières odorantes ne devraient pas s'y retrouver, les collectes d'ordures s'effectueront désormais aux deux semaines toute l'année.

« En combinant les collectes de bacs bruns et d'ordures, la Ville offre maintenant 16 collectes de plus qu'en 2013. Il y aura donc plus de collectes chaque semaine pour jeter vos résidus domestiques, quels qu'ils soient. Il s'agit seulement de mettre le bon déchet dans le bon bac! Sans compter que nous mettrons enfin à la disposition des citoyens une solution pour se départir de leurs matériaux de construction et de démolition. Nous sommes fiers de répondre ainsi à une demande maintes fois entendue », a déclaré le maire Xavier-Antoine Lalande.

Pourquoi ces changements?

Le gouvernement du Québec a établi divers objectifs dans sa Politique québécoise de gestion des matières résiduelles, notamment le bannissement des matières organiques des sites d'enfouissement d'ici 2020, et le recyclage de 70 % du papier, du carton, du plastique, du verre et du métal résiduel. La Ville n'a donc d'autre choix que de prendre des actions en ce sens et d'adapter ses cycles de collecte à cette nouvelle réalité.

Calendrier des collectes

Le calendrier des collectes sera transmis à tous les citoyens avec le bulletin municipal Le Colombanois du mois d'avril : surveillez votre boîte postale! Le calendrier peut également être consulté en ligne à st-colomban.qc.ca/collectes.

Secteurs de collecte

Auparavant découpée en fonction des districts électoraux, la ville est maintenant séparée en deux secteurs:

- le secteur A correspond aux districts 1, 3, 6 (incluant les rues d'exception du district 4);
- le secteur B correspond aux districts 2, 4 et 5 (excluant les rues d'exception du district 4).

Visitez st-colomban.qc.ca/collectes pour consulter la carte des secteurs!

À propos

Sise au cœur des Laurentides, la Ville de Saint-Colomban compte plus de 16 000 habitants et s'étend sur près de 95 kilomètres carrés. Elle fait partie de la MRC de La Rivière-du-Nord, avec les villes de Saint-Jérôme, Sainte-Sophie, Saint-Hippolyte et Prévost. Pour plus d'informations, consultez st-colomban.qc.ca.

